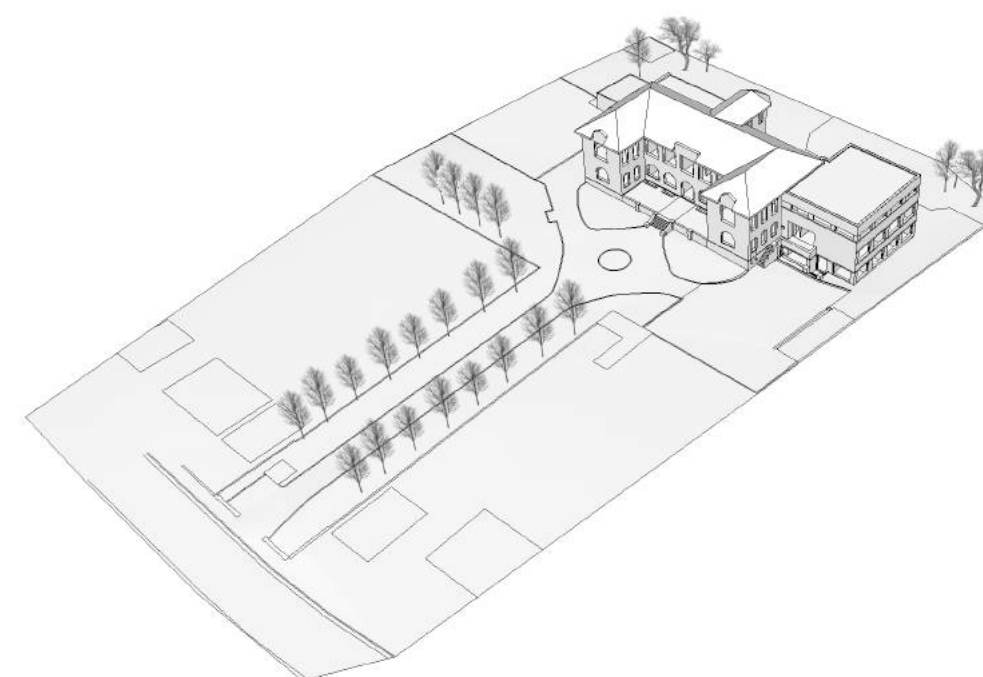


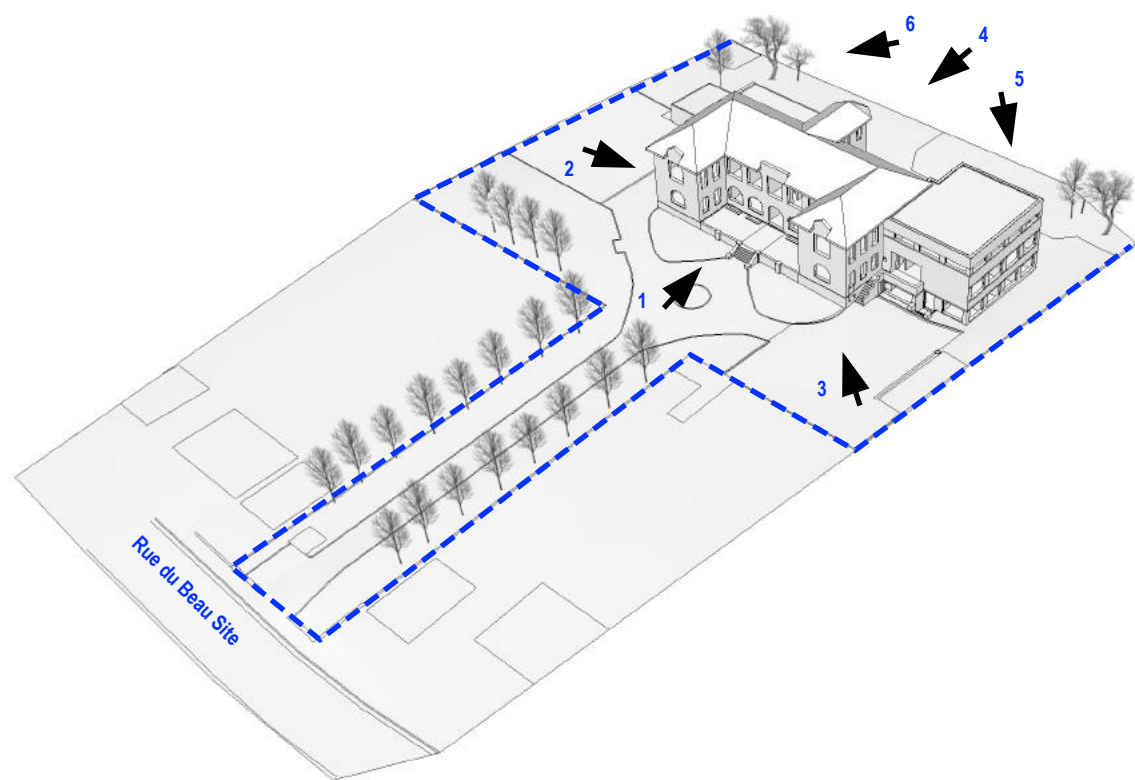
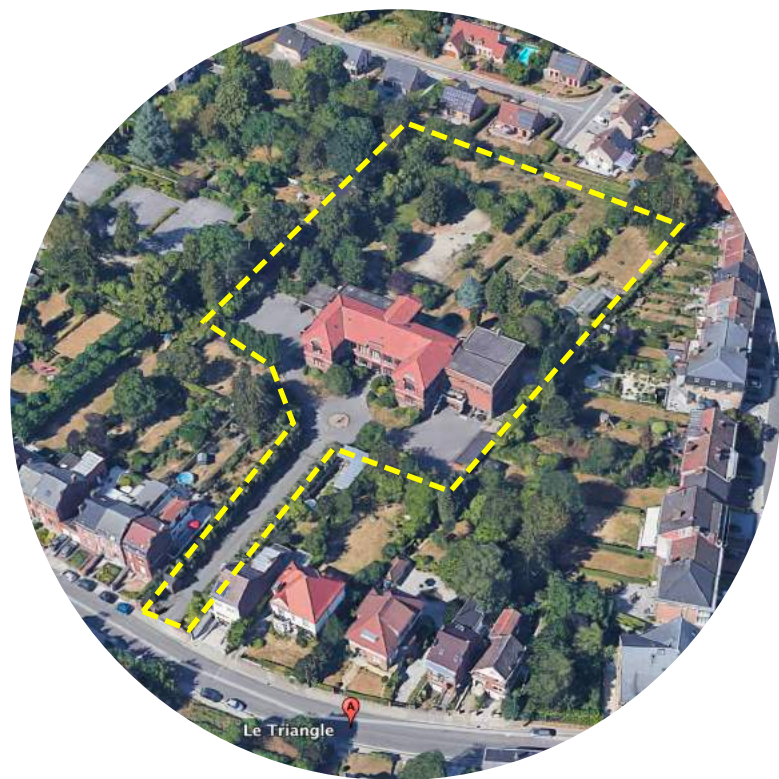
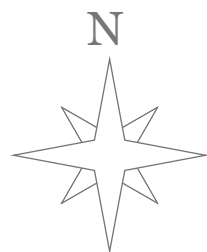


PRESENTATION GRAPHIQUE DU PROJET

MOA 188 - Étude de faisabilité pour la transformation du bâtiment de l'asbl « Le Triangle »
Sis : Rue du Beau Site, n°28 à 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE



MODELLO ARCHITECTES
Rue Léon Bernus, 59 - 6000 Charleroi



*L'asbl Le Triangle : une maison d'accueil, un abri de nuit et un centre de jour.
Une équipe, des valeurs, des projets porteurs de sens.*



1



4



2



5



3



6

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

QUATRES VOLUMES STRUCTURANTS

- Les demandes -

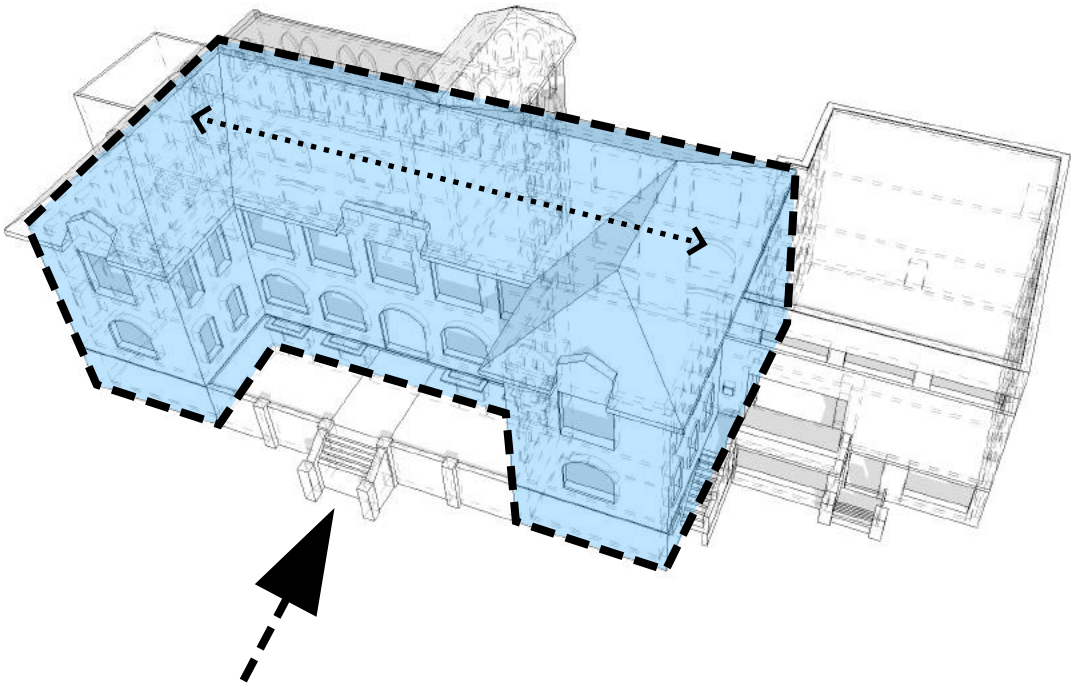
La genèse du projet de l'équipe du Triangle au sein de l'ancienne école des Bateliers de Mont-Sur-Marchienne repose sur les constats suivants :

- * Le bâtiment doit être remis aux normes actuelles en termes de sécurité et de salubrité (prévention incendie, nombre de sanitaires, ...) ;
- * L'évolution de la société et des mœurs réclame une adaptation des infrastructures existantes (logements semi-privatifs en logements privatifs, plus d'intimité dans l'abri de nuit, protection de certains publics fragilisés, ...) ;
- * La répartition des différentes activités doit être repensée afin de séparer des fonctions qui cohabitent difficilement et également de permettre un contrôle plus aisé des différentes entités par un personnel réduit durant la nuit ;
- * Les surfaces disponibles permettent d'envisager une augmentation de la capacité d'accueil, et donc l'engagement d'une personne supplémentaire.

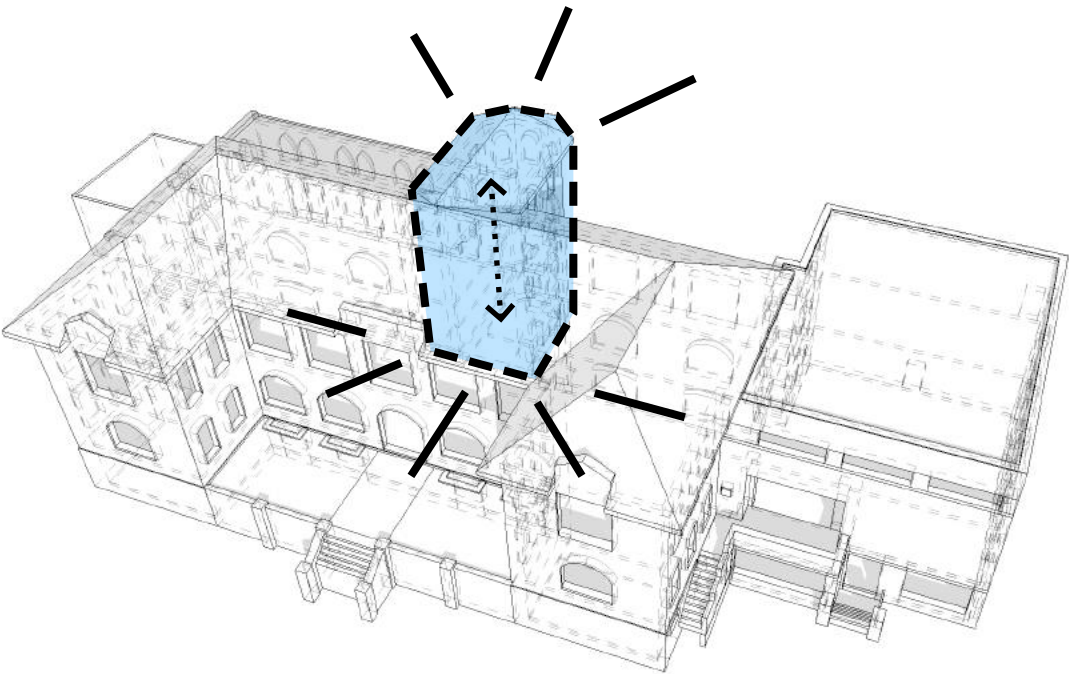
- Le projet d'ensemble -

- * Les nombreux aménagements successifs depuis plusieurs dizaines d'années ont parfois quelque peu dénaturé l'organisation du plan d'origine : un « curetage » des aménagements anarchiques permet de retrouver la structuration d'origine (croisée de 2 axes principaux, circulations horizontales traversantes, verticalité de l'ancienne chapelle, ...) ;
- * Mise en place d'un organigramme fonctionnel et rationnel tenant compte des spécificités de chaque entité et des flux de circulation du personnel du centre ; Rationalisation des interventions architecturales afin d'optimiser la qualité des espaces en fonction des budgets disponibles ;
- * Approche non conventionnelle de la façon d'habiter, tenant compte des spécificités du public accueilli au sein de l'institution (habitat de court séjour, défauts d'entretien des installations mises à disposition, nécessité d'une grande flexibilité des espaces, ...) ;
- * Augmentation de la capacité d'accueil des 3 entités et séparation franche des 3 entités ;
- * Concentration de tous les locaux dédiés au personnel de l'institution au sein d'une même entité (la chapelle d'origine), répartis sur 4 niveaux pour faciliter les déplacements et le contrôle des personnes accueillies.

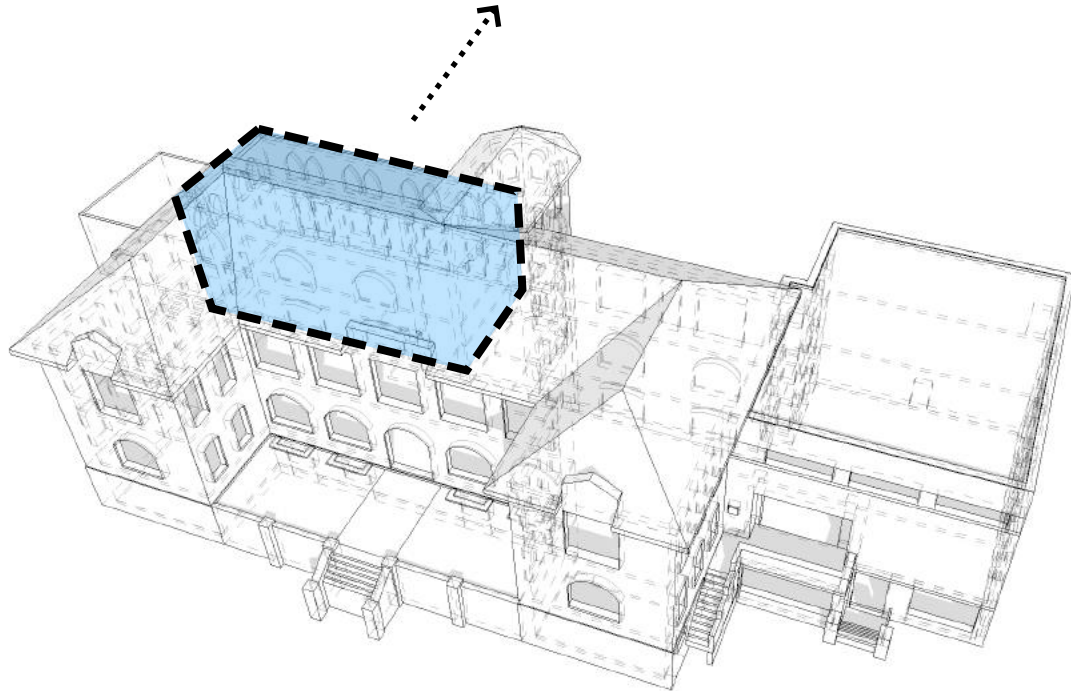
VOLUME 01 - Le volume principal



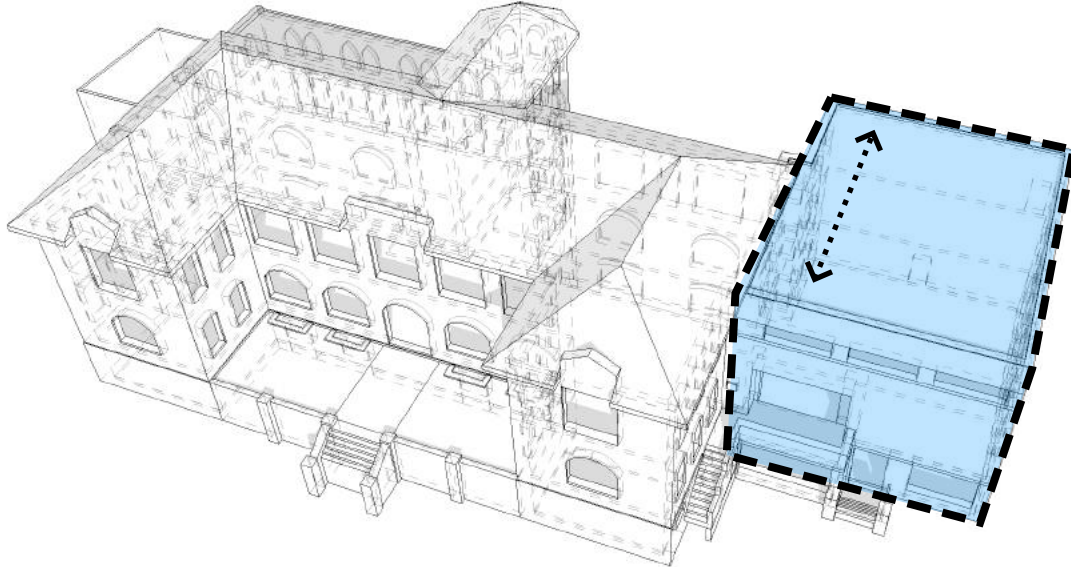
VOLUME 02 - La Chapelle

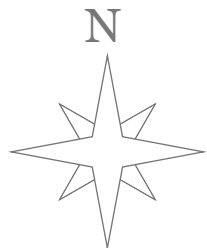


VOLUME 03 - La première annexe

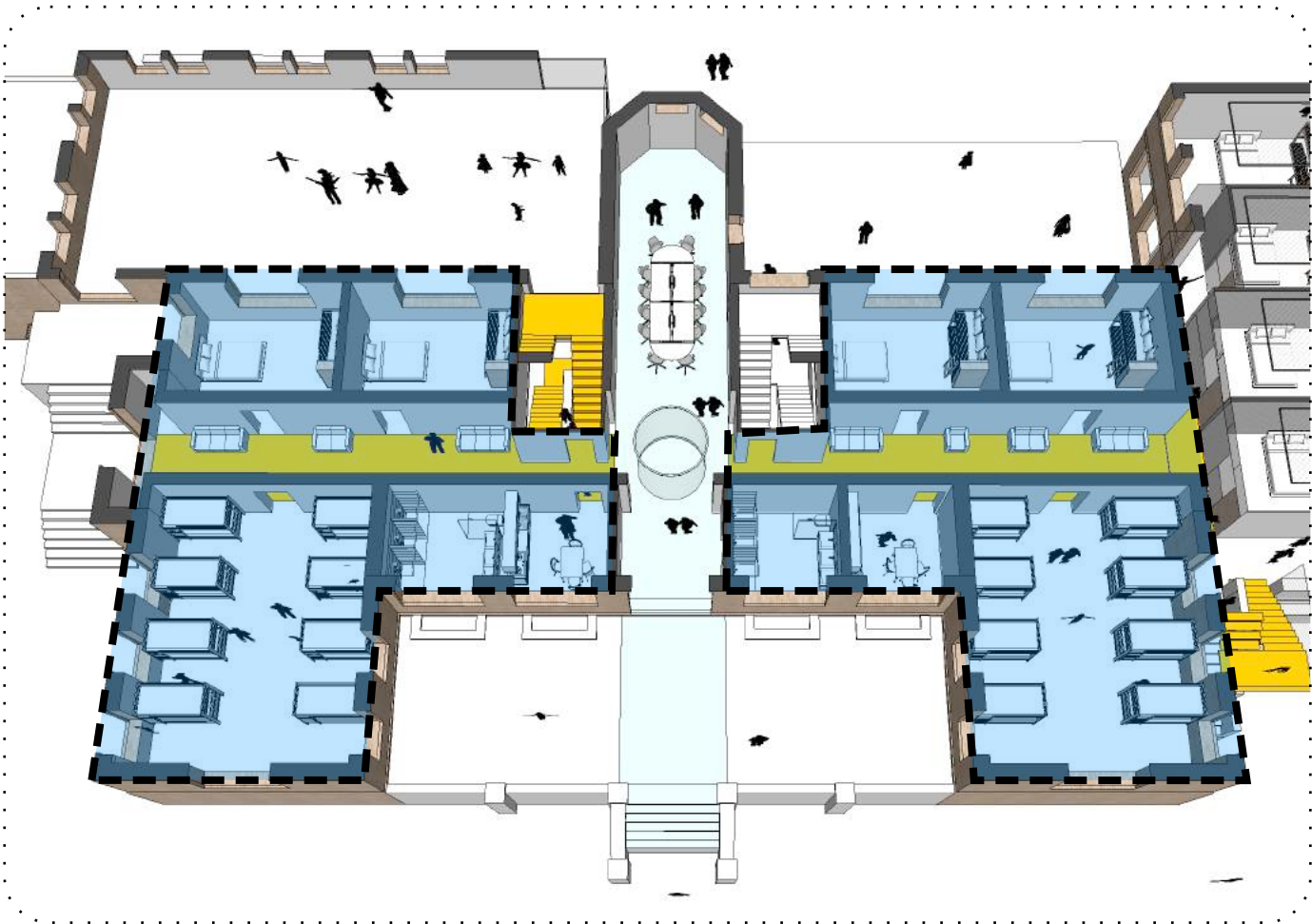


Volume 04 - La seconde annexe





L'ABRI DE NUIT (rez-de-chaussée)



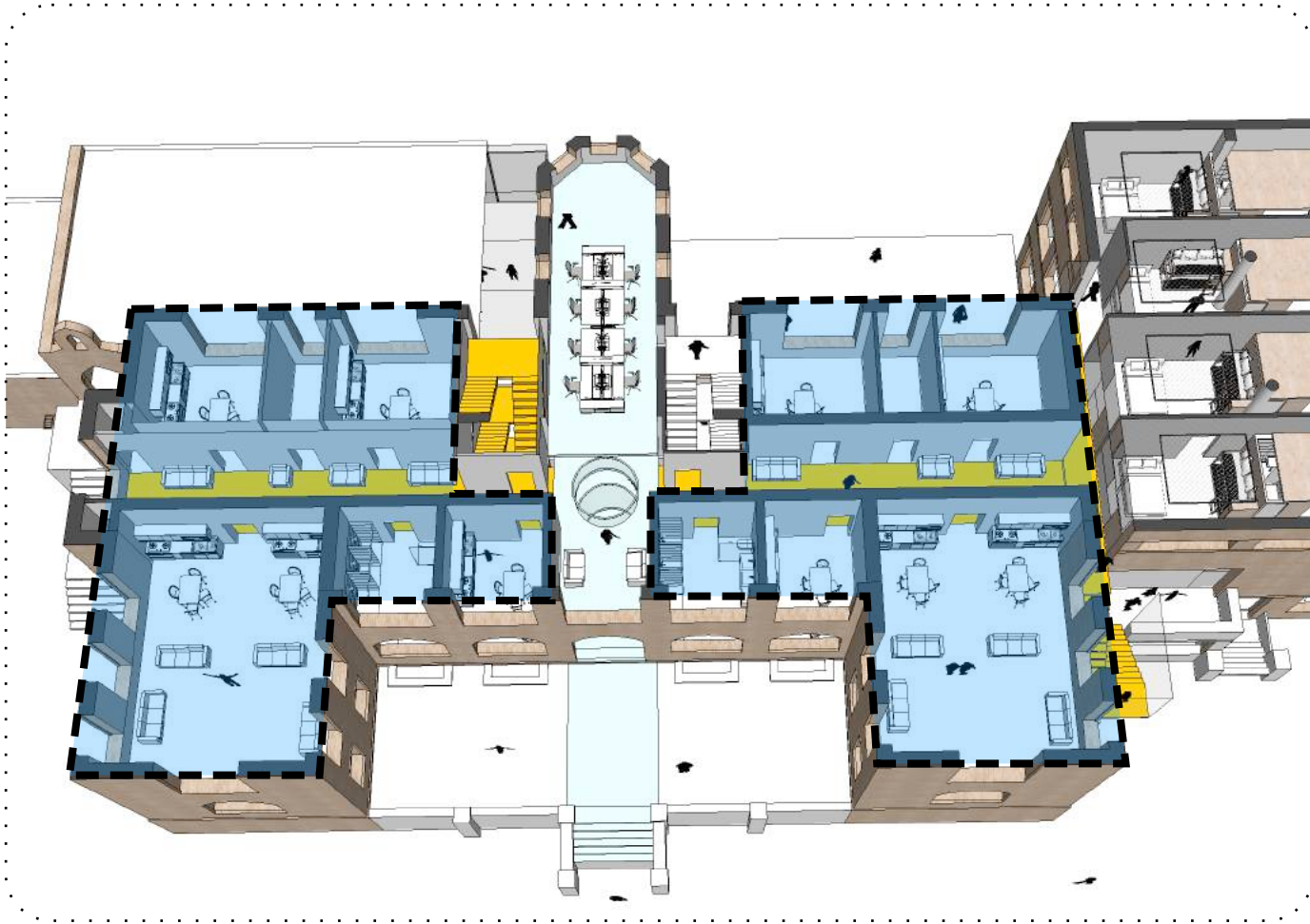
Le projet :

Aménagement de deux entités séparées (hommes/femmes) avec des locaux fermés ou semi-fermés pour l'accueil de nuit.
Ce projet, situé au rez-de-chaussée du bâtiment principal, permet d'offrir plus de sécurité et de confort aux personnes accueillies, et d'augmenter la capacité d'accueil afin de disposer des moyens suffisants pour engager une 2ème personne pour les veilles de nuit.

Les points forts :

- * Accès direct à l'extérieur sans interaction avec les autres fonctions ;
- * Sas sécurisé pour l'accueil des personnes ;
- * Possibilité de séparer hommes et femmes dans 2 ailes distinctes ;
- * Sanitaires et petit séjour dans chaque aile ;
- * Diversité et flexibilité des espaces pour s'adapter à tout type de public (chambre individuelle jusqu'à dortoir collectif ou pour grande famille) ;
- * Contrôle aisé et permanent par le personnel du centre

LE CENTRE DE JOUR (étage)

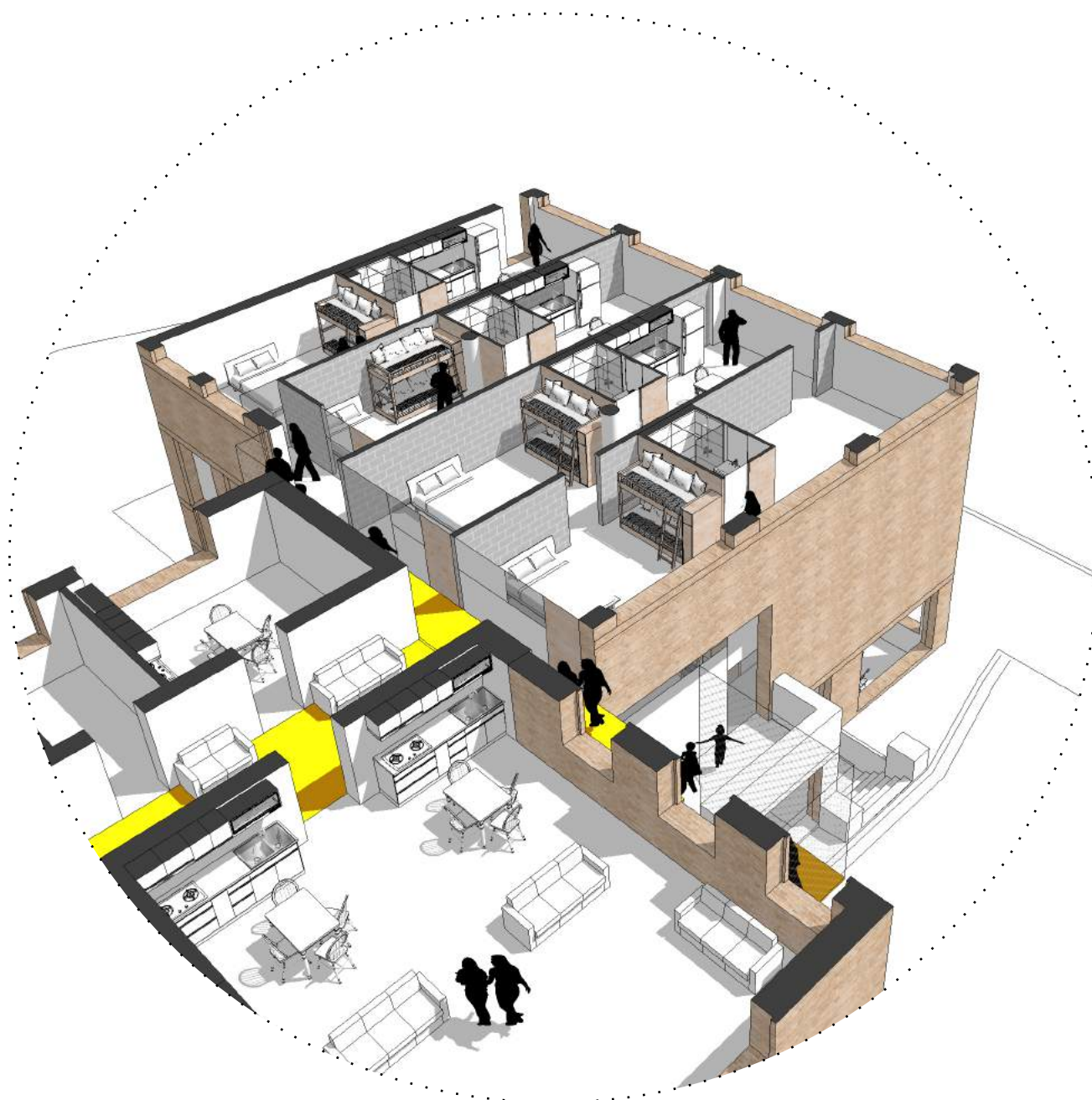
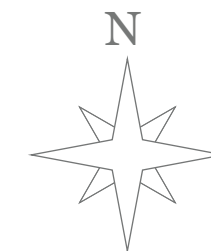


Le projet :

Aménagement de logements individuels ou semi-collectifs meublés et équipés, pouvant accueillir de grandes familles en situation de crise.
Ce projet, déplacé au 1er étage du bâtiment principal dans une aile qui lui est entièrement dévolue, offre une plus grande flexibilité des espaces afin de pouvoir s'adapter à tout type de configuration familiale , et une plus grande proximité avec les services sociaux et le personnel du centre chargés de les accompagner.

Les points forts :

- * Accès direct au hall d'accueil sans interaction avec les autres fonctions ;
- * Possibilité de séparer hommes et femmes dans 2 ailes distinctes ;
- * Espaces de détente, de repos, bibliothèque, cuisine et sanitaires partagés ;
- * Diversité et flexibilité des espaces pour s'adapter à tout type de public (famille monoparentale jusqu'à famille nombreuse) ;
- * Contrôle aisé et permanent par le personnel du centre.



LA MAISON D'ACCUEIL (seconde annexe)

Le projet -

Transformation d'une structure d'hébergement semi-communautaire de 9 logements en 12 logements unifamiliaux privés.

Ce projet, situé sur les 3 niveaux de l'annexe latérale, augmente la capacité d'accueil tout en permettant à chaque famille de disposer d'un logement privatif adapté. Chaque logement dispose d'un séjour avec coin cuisine, d'une salle-de-bain et d'une ou plusieurs chambres en fonction des configurations disponibles, le tout meublé et équipé.

Les points forts :

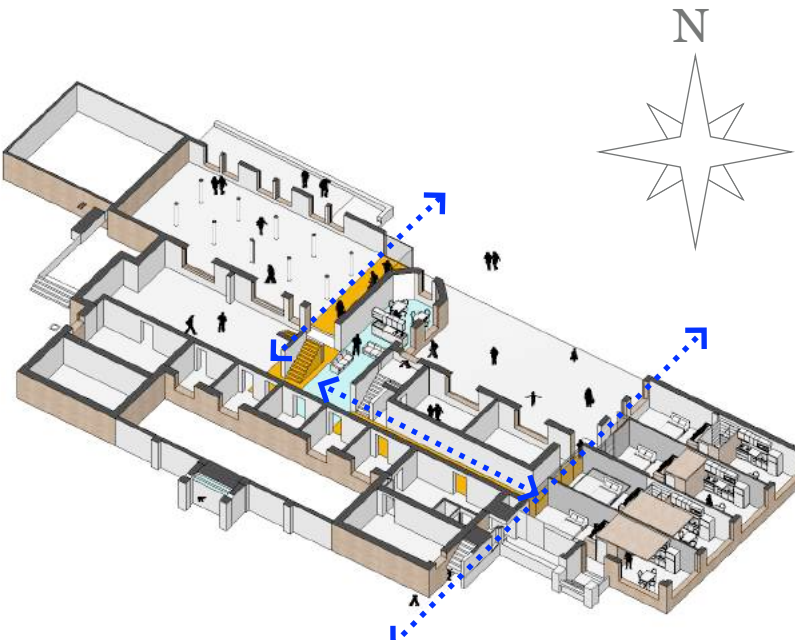
- * Bâtiment annexe réservé à ce projet pour une plus grande autonomie des familles et pour plus de sécurité grâce à un accès extérieur privatisé
- * 12 logements modulables en fonction des configurations : 4 entités autonomes de 45 m² par niveau peuvent être réunies pour pouvoir accueillir des familles nombreuses (90 m², 135 m², 180 m²)
- * Configuration des logements en plans libres (seuls les blocs • cuisine et sanitaire sont fixes) permettant tout type d'aménagements et de dispositions intérieures
- * Optimisation des lieux selon les principes de l'économie circulaire :
 - > Immobilier = durable (murs périphériques, sol, plafond, bloc sanitaire et cuisine) : immuable, robuste, facile d'entretien. Palette de matériaux : le béton, la brique, l'acier, l'inox,...
 - > Mobilier = éphémère (cloisons et séparations intérieures, mobilier) : économique, adaptable, modifiable, réutilisable, jetable. Palette de matériaux : le papier, le carton, le bois, le tissu,...





SOUS-SOL - 1/200

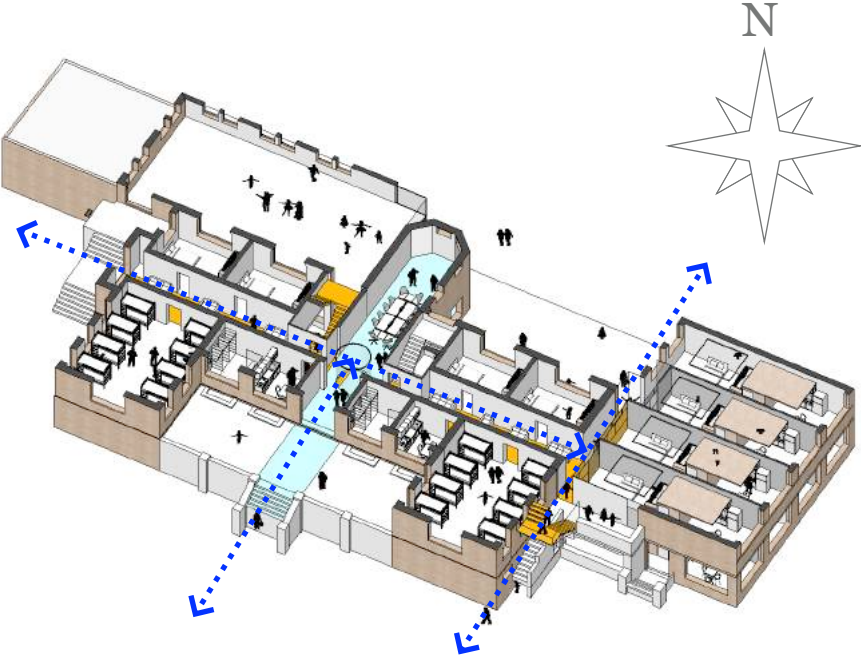
- * 4 logements modulables - +/- 45m2
- * 1 salle polyvalente - +/- 150m2
- * 1 espace pour le personnel - 45m2
- * 1 atelier - 75m2

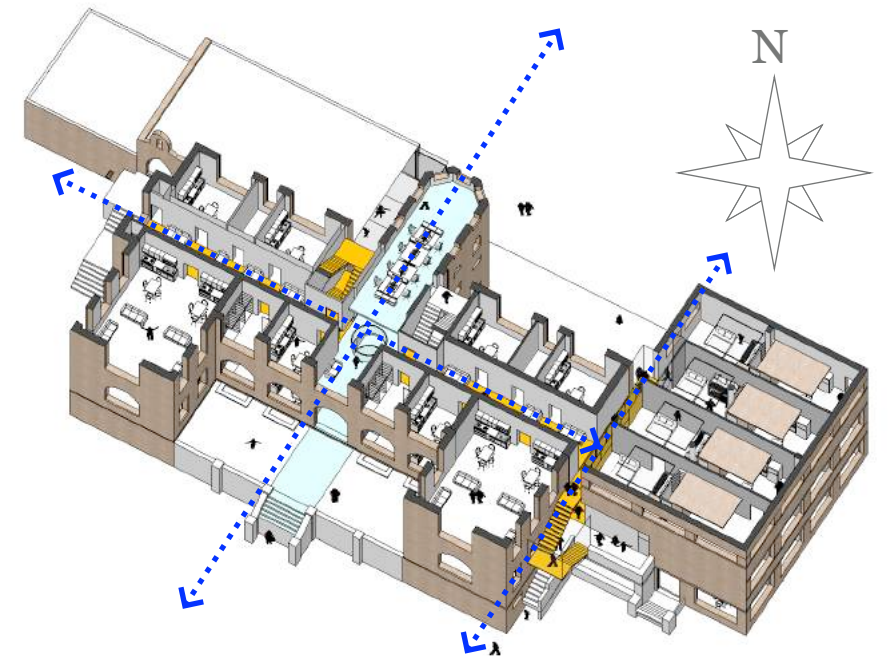




REZ-DE-CHAUSSEE - 1/200

- * 4 logements modulables - +/- 45m2
- * 1 salle polyvalente - +/- 150m2
- * 1 abri de nuit hommes - +/- 175m2
- * 1 abri de nuit femmes - +/- 175m2
- * 1 espace pour le staff éducatif - +/- 60m2



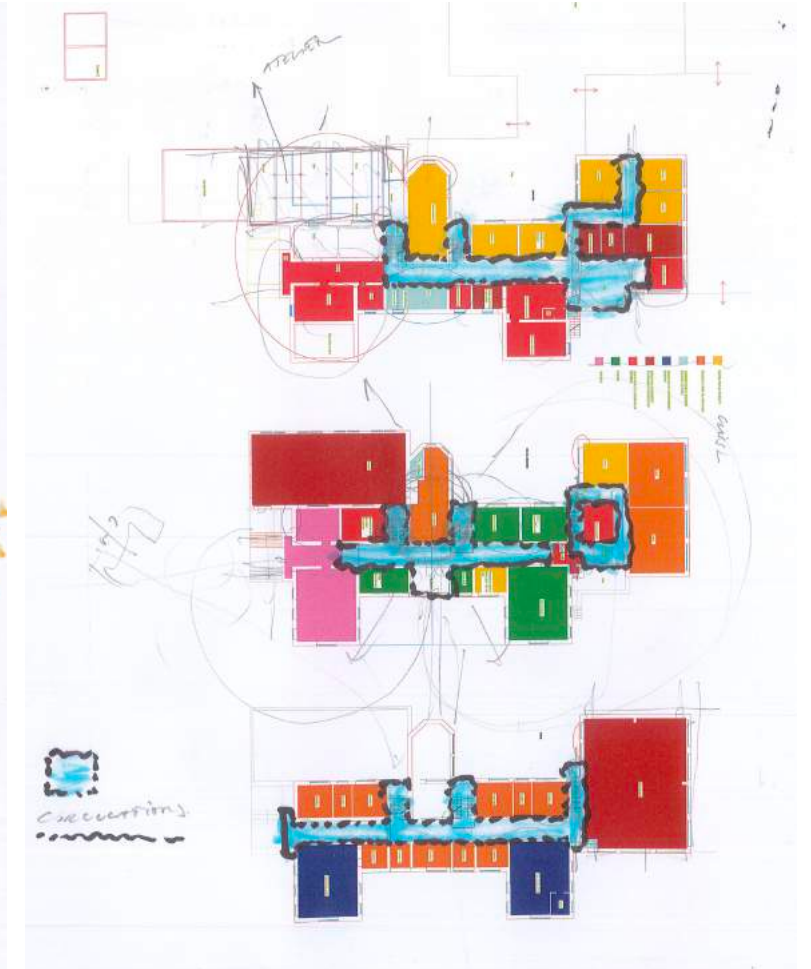
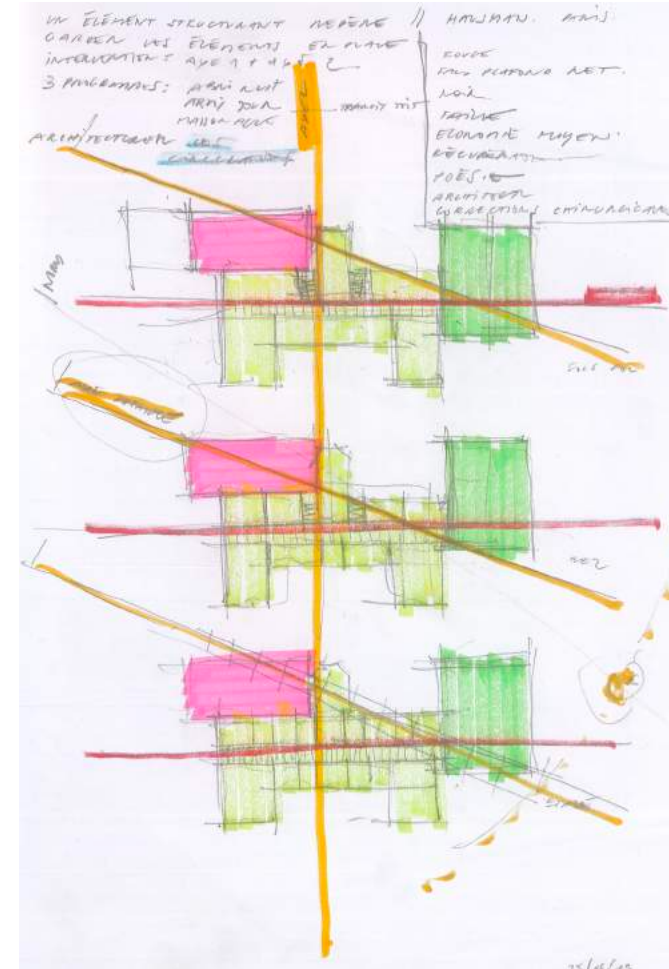
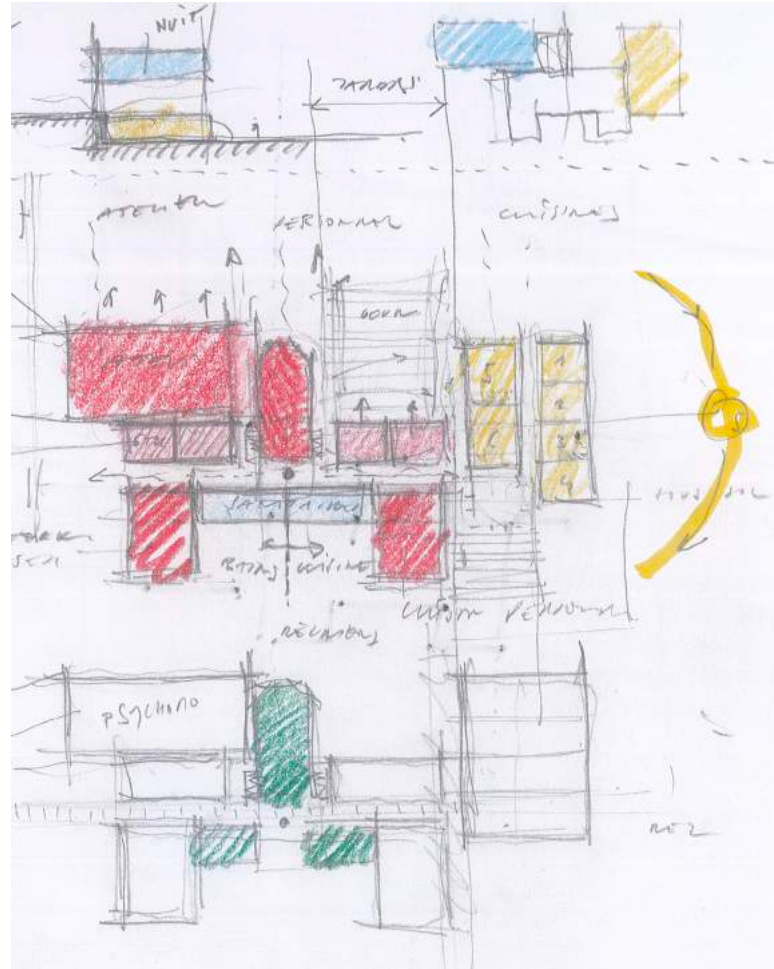
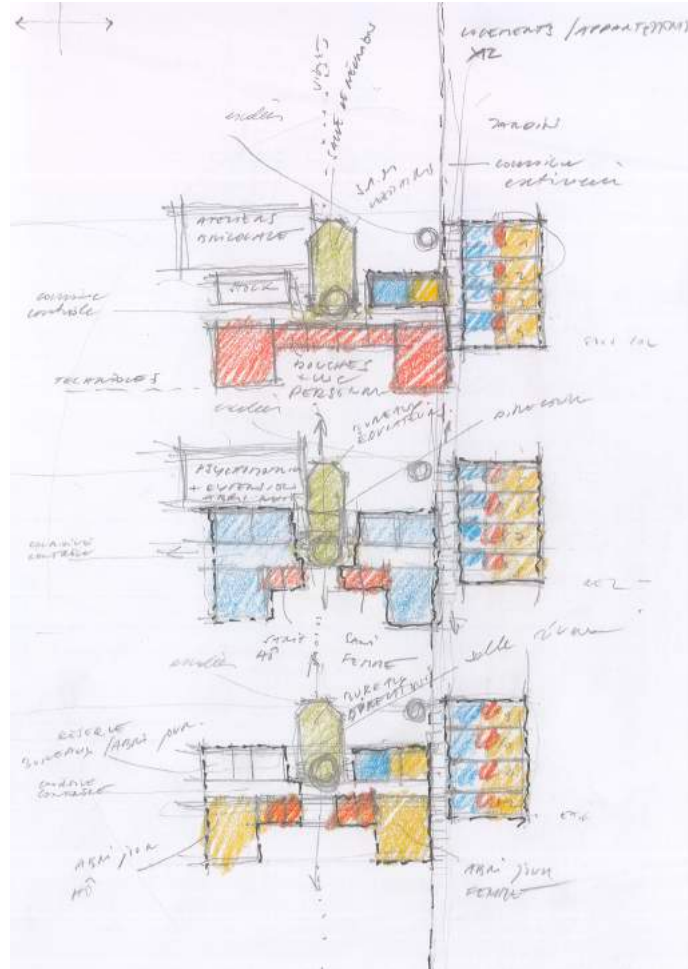


ETAGE - 1/200

- * 4 logements modulables - +/- 45m2
- * 1 centre de jour hommes - +/- 175m2
- * 1 centre de jour femmes - +/- 175m2
- * 1 espace pour la direction/administration - +/- 60m2



ANALYSES / RECHERCHES



REFERENCES / INTENTIONS

